

Unir nos forces pour mieux intervenir



La municipalité de Nantes a adopté un Plan de sécurité civile. Ce plan culmine des mois de travail qui s'est fait par le comité municipal de la sécurité civile. Ce comité avait été mandaté par la municipalité pour mettre en œuvre une démarche de planification et voir comment on pourrait intervenir de façon efficace s'il y avait un sinistre majeur.

Ce plan a été basé sur le modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique du Québec, chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile*, mais adapté pour pouvoir répondre aux attentes du conseil municipal.

Les membres du comité de planification ont vite constaté qu'une intervention efficace ne pouvait pas se faire sans l'implication citoyenne. La population de la municipalité a donc été sollicitée afin de pouvoir former l'équipe d'intervention. Un formulaire d'inventaire a été transmis dans la municipalité et le maire ainsi que les membres du comité de planification sont très reconnaissants et remercient grandement la population pour leur réponse.

Plusieurs membres de la communauté ont mis en disponibilité leurs talents et qualifications dans plusieurs catégories. Plusieurs personnes ont même indiqué qu'elles étaient prêtes à loger des concitoyens sinistrés et ne pouvant plus loger chez eux en cas d'évacuation. « C'est ça la force d'une communauté », indique le maire, monsieur Sylvain Gilbert. Cette disponibilité sera consignée dans le bottin d'urgence et de ressources du plan.

Mentionnons qu'afin de produire ce plan une demande de contribution financière a été faite auprès de **Sécurité publique Canada**. La réalisation de ce plan a donc été possible grâce à la participation financière de Sécurité publique Canada, dans le cadre du **Programme Conjoint de Protection civile**.